

**lundi 6  
JANVIER  
2020  
N°1424**

# prescription **SANTÉ**

L'ACTU QUOTIDIENNE DU MÉDICAMENT ET DE SES ACTEURS



## **POLÉMIQUE SUR LA «LOTERIE» NOVARTIS**

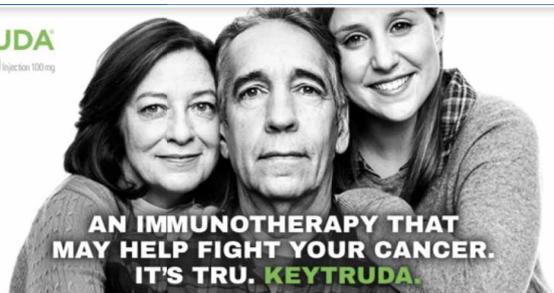
**100 DOSES DE ZOLGENSMA OFFERTES PAR LE  
LABORATOIRE ... MAIS À QUI LES ATTRIBUER ?**

### **DONNEURS DE LEÇONS ... SANS SOLUTION**

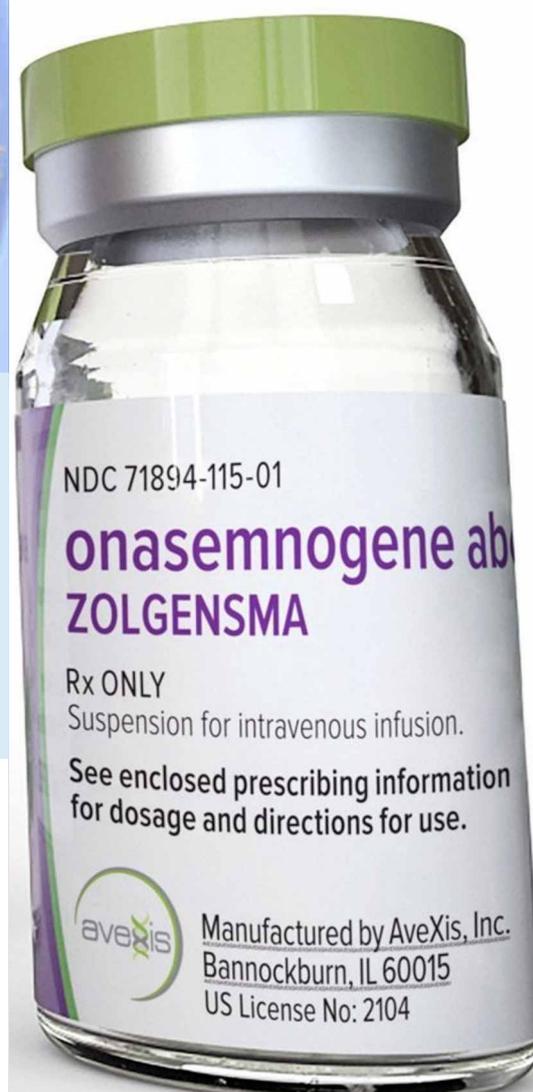
### **TROIS ACTEURS DE LA PHARMA À L'HONNEUR DE LA LÉGION**

**MSD ET SON  
KEYTRUDA  
À LA UNE  
DU FIGARO**

**KEYTRUDA**  
(pembrolizumab) injection 100 mg



**IAN READ ET BOB COURRY AU BOARD DE VIATRIS - 2019, ANNÉE  
RECORD POUR LES EMPLETTES DES LABOS - AUX USA, HAUSSE  
DES PRIX «CONTENUE» POUR LE DÉBUT D'ANNÉE**



**MIGRAINE :  
ET DE QUATRE ! AVEC LE  
PETIT NOUVEAU  
D'ALLERGAN**



# NOVARTIS ET LA «LOTÉRIE» ZOLGENSMA : Scandaleux ? Mais alors, on fait quoi à la place ?

Le groupe Suisse et sa filiale dédiée, AveXis, l'ont annoncé, quelques jours avant la pause de Noël : au cours de l'année prochaine, 100 doses de Zolgensma seront offertes gracieusement à des patients, enfants âgés de moins de deux ans résidants de pays où le produit, qualifié généralement de produit le plus cher du Monde, (2,1 millions de dollars par traitement en prix listé aux USA), où le produit, donc, n'est pas encore officiellement disponible et pris en charge. Le programme a débuté en fin de semaine dernière et une cinquantaine de doses de Zolgensma ont été dédiées à cette première phase. Les dossiers des éventuels patients soumis par les parents et leurs médecins sont examinés par une Commission indépendante qui aura pour objectif de sélectionner les patients receveurs potentiels avant qu'un tirage au sort soit effectué. Baptisé «Managed Access Program» le dispositif représente donc un don d'une valeur, en fonction du prix de vente du médicament aux USA (prix qui est probablement supérieur au tarif pratiqué dans les pays européens notamment) de plus de 200 millions de dollars, soit nettement plus de deux fois ce que rapporte chaque année le Téléthon ... par exemple.

## DES RÉACTIONS OUTRAGÉES

Et pourtant, comme on pouvait s'y attendre, l'annonce de Novartis a provoqué des réactions outragées et des commentaires assassins. Comme si le plus important, dans ce dossier, était le fait qu'un tirage au sort serait effectué pour attribuer les doses disponibles. Imaginons un instant ce que certains donneurs de leçon auraient affirmé si le groupe Suisse avait décidé de choisir lui-même et sans cette « loterie » dénoncée aujourd'hui, les patients receveurs. Et il est probable qu'il y avait pour Novartis deux façons, seulement, de ne pas devoir être accusé de tous les maux. La première aurait été de distribuer gratuitement un nombre illimité de doses du médicament (ce qui est impossible sauf à oublier que Novartis est une entreprise privée). La seconde option envisageable pour ne pas avoir à affronter ce déferlement d'injures aurait été ... de ne rien faire du tout ! De ne rien donner, ni 10, ni 50, ni 100 doses de Zolgensma et de gérer au cas par cas les « affaires » telles que celle du bébé Belge prénommée Pia et dont l'état de santé



avait fait la Une de tous les médias du Royaume, ses parents n'ayant pas les moyens de payer eux-mêmes le traitement, une cagnotte ayant alors été ouverte pour mobiliser la générosité des Belges, ... avant que le groupe ne décide finalement d'offrir le traitement.

## ET POURQUOI SEULEMENT LA PETITE PIA ... ET POURQUOI PAS TOUTES LES PETITES PIA DU MONDE ?

Mais en agissant de la sorte, Novartis a rapidement compris, compte tenu des réactions alors publiées sur les réseaux sociaux notamment que la situation risquait de devenir ingérable : si le laboratoire avait au bout du compte fait preuve de générosité vis-à-vis de la petite Pia, pourquoi n'agirait-il pas de la même manière pour les autres enfants concernés en Belgique ? Et ailleurs ? Partout ailleurs ? Il n'y avait donc plus que deux options possibles : soit choisir de ne plus jamais faire de dons de Zolgensma (et attendre qu'au final le médicament soit remboursé par les autorités locales pour que le problème devienne non plus son problème mais celui de la Sécu locale), soit mettre en place un dispositif permettant à un certain nombre d'enfants de bénéficier du produit alors que celui-ci n'est pas encore pris en charge par les pays d'origine, tout en encadrant cette distribution à titre gratuit pour ne rester dans un cadre quantitatif défini.

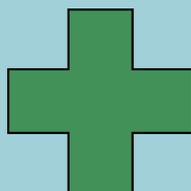
## LE PATRON D'AVEXIS RÉFUTE L'EXPRESSION «LE MÉDICAMENT LE PLUS CHER DU MONDE»

David Lennon (notre image) en a visiblement un peu ras la pipette ! Et pour cause : le médicament que sa biotech, désormais propriété du suisse Novartis, a mis au point est presque toujours réduite à sa seule étiquette et le Zolgensma, avant d'être, dans les médias, un médicament capable de prendre une pathologie jusqu'alors aussi incurable que fatale, est surtout, et avant tout « le médicament le plus cher du Monde ». Affiché à 2,3 millions de dollars, en prix listé, sur le marché US, le produit, issu de la R&D AveXis, est désormais un symbole, celui des excès tarifaire de l'industrie pharmaceutique. D'où cette sortie dans les colonnes du Financial Times, quelques jours avant la fin de l'année : « Le fait de présenter le Zolgensma comme le traitement le plus cher au Monde est, très sincèrement, totalement faux ». Et celui qui, avant de diriger AveXis, avait déjà passé 12 années chez Novartis, d'argumenter : « Lorsque vous prenez en compte le coût d'une thérapie (telle que celle suivie par les malades avant l'arrivée du produit nldr) tout au long de la vie du patient, on arrive à un total qui se chiffre en plusieurs millions de dollars. Le fait que nous « comprimons » ce coût en un seul traitement rend celui-ci aux yeux du public très honoreux », mais nettement moins en réalité que ce que représente la prise en charge globale de ce même patient avec le seul produit existant jusqu'alors, à savoir le Spinraza de Biogen dont le Financial Times précise que le coût pour la première année de traitement est de 750.000 dollars auxquels s'ajoutent les injections annuelles pour les années suivantes, au tarif de 375.000 dollars par an.



EN 2020, DEVENONS TRI-ATHLÈTES AUX CÔTÉS DE CYCLAMED.

# RÉSOLUTION N°1



### Identifier médicaments et produits cosmétiques.

Seuls les premiers sont collectés par les pharmacies.

En cas de doute, le moteur de recherche  
« Ce médicament se rapporte-t-il en pharmacie ? »  
sur [cyclamed.org](http://cyclamed.org), est là pour vous aider.

LauMa communication remercie Cyclamed  
pour sa confiance et lui permettre de l'accompagner  
sur l'ensemble de son écosystème numérique en 2020.



LauMa  
communication



## 200 MILLIONS DE DOLLARS ! UNE SOMME NÉGLIGEABLE ?

Ce qu'il a donc fait ! Et personne ne pourra décemment affirmer que cette donation d'une valeur de 200 millions de dollars (et qui va changer la vie d'une centaine d'enfants et de leur famille) est « négligeable » ! En France où l'on est si prompt à brandir l'éthique comme un spécificité nationale (et pourtant ...) notre Ministre de la Santé, elle-même, a tenu à à faire savoir qu'elle était « très préoccupée par le tirage au sort mis en place dans certains pays pour l'accès au traitement par Zolgensma » soulignant dans le même temps « que la France n'est pas concernée : toute personne qui a besoin de ce traitement y a accès » !

## UNE FOIS DE PLUS, POUR AGNÈS BUZYN, LA FRANCE EST EXEMPLAIRE VIS À VIS DES MÉDICAMENTS INNOVANTS

Certes Agnès Buzyn oubliait de préciser que ce n'est pas, loin s'en faut le cas pour tous les médicaments innovants et que, lorsqu'en effet, la France ouvre ses portes à ces nouveaux traitements, c'est en général avec plusieurs centaines de jours de retard par rapport à ses voisins européens. Et qu'aucun tirage au sort ne vient pendant cette période, répondre même en partie à l'inégalité évidente et la perte de chance nées des blocages de la HAS ou du CEPS. Mais c'est la réaction de l'AFM Téléthon qui a été très attendue par la presse. Et ce d'autant que nos chers confrères ont visiblement assimilé avec une forte tendance au raccourci le rôle joué par cette institution (tout du moins la version qui en est donnée par la principale intéressée) dans la mise au point du Zolgensma. Ainsi, on pouvait lire dans le Parisien du 28 Décembre dernier que l'AFM Téléthon « a financé le projet initialement ». Très initialement en réalité et surtout très partiellement lorsque l'on fait la comptabilité des sommes engagées dans l'ensemble du processus, d'autant que, mais c'est probablement un détail négligeable pour le quotidien populaire (parfois il faut couper dans les papiers, comprenez-vous ...), les chercheurs qui au sein de l'AFM ont initié les travaux, ont ensuite vendu la licence au laboratoire AveXis ... On est loin du financement altruiste et désintéressé que la Direction du Téléthon, a tenté de « vendre », avec succès visiblement, à nos confrères alors que la dernière édition de cette manifestation se déroulait début Décembre. Ainsi donc, l'annonce du dispositif imaginé par Novartis, dispositif unanimement rebaptisé « loterie » histoire de forcer le trait (A quand quelques bulletins à gratter avec, pour les plus chanceux, trois gélules apparais-



sant comme par miracle et donnant ainsi accès aux médicaments espérés ?), était « flinguée » sans nuances par un communiqué dans lequel l'organisation « s'indigne qu'un tel programme basé sur un tirage au sort ait pu être imaginé et, a fortiori, proposé à des parents dont l'enfant atteint d'une amyotrophie spinale sévère est condamné à mourir à court terme ». Et vous savez quoi ? Et bien, moi aussi, je m'indigne ! Moi aussi, je veux que les plus performantes des découvertes médicales soient mises à disposition sans délais pour ceux qui vont mourir !

## MOI AUSSI JE SUIS POUR LA PAIX DANS LE MONDE ET CONTRE LA PAUVRETÉ ET LE CHÔMAGE !

Moi aussi, je veux que le plus humble des cancéreux, le plus miséreux des couples dont l'enfant est atteint d'une maladie rare, le plus défavorisé des handicapés puisse d'un clic se voir prescrire le médicament le plus efficace ou la technologie de pointe la plus performante. Et puis je voudrais qu'il n'y ait plus une seule tente minable et trouée, sous les métros aériens de Paris ou en bordure de périphérique ; plus un chômeur, plus un parent incapable d'offrir à son enfant le cadeau de ses rêves à Noël ! Moi aussi ! Sauf que ... Nous sommes aujourd'hui, et depuis des siècles dans un système où la valeur intrinsèque a un prix, prix constitué au moins en grande partie par les investissements réalisés pour construire une maison, créer une entreprise ou mettre au point le Zolgensma. Moi aussi donc, ... et comme tout le Monde d'ailleurs ! Mais après une période d'intense révolte et de fantasme collectiviste nourrie par les passionnantes lectures de Proudhon et de Marx, j'ai vu (puis compris) le monde et le système économique dans lequel nous vivons, j'ai saisi ses ressorts, son fonctionnement, ses injustices aussi, mais sa suprématie, son efficacité.

## LE MOINS MAUVAIS DES SYSTÈMES QUI EST AUSSI LE PLUS EFFICACE

Et si aujourd'hui il m'arrive parfois, souvent, de dénoncer les excès du capitalisme, je suis désormais contraint de reconnaître avec Alfer Sauvy que « si le capitalisme subsiste en dépit

de ses imperfections et de ses injustices, c'est parce qu'il n'y a pas de remplaçant présentable. ». Le dispositif mis en place par Novartis, compte tenu du fait, à la base de tout, indéniable, incontournable, que ce laboratoire, comme tous les autres, ne peut pas délivrer gratuitement son médicament à tous les patients du Monde, ce dispositif donc, est la moins mauvaise des solutions car la seule capable de garantir à 100 petits patients une nouvelle vie. La moins mauvaise car aucune autre n'est possible, présentable. N'en déplaise à notre Ministre (qui d'ailleurs n'a rien proposé d'autre) et à l'AFM Téléthon.

**NOUS CONTACTER :**  
**lalettrepharma@yahoo.fr**  
**PAR TÉLÉPHONE : 06.82.50.04.34**

## ET POUR 2020, JE VOUS SOUHAITE QUOI ?

**B**ien sûr, je vous souhaite, selon l'expression consacrée, la santé pour vous et pour vos proches ! Mais franchement, de la part d'un « mec » qui écrase chaque jour plus de 60 Winston et ne parvient pas à imaginer le moindre déjeuner sans quelques verres de Madiran ... on flirte avec l'hypocrisie ! A mes yeux, les vœux, c'est comme les cadeaux : on ne devrait offrir que ce qui est le plus cher à nos yeux, ce dont se priver nous est douloureux ! Et la santé n'entre pas chez moi dans cette catégorie. L'argent, c'est différent mais c'est pareil ! C'est minable de parler d'argent en souhaitant la bonne année ! C'est petit ! Et puis, pour être honnête, l'argent j'ai toujours eu envie de le dépenser, pas de le garder ! Donc, je dois trouver autre chose à vous souhaiter chers lecteurs, en ce début d'année 2020. Des « trucs » que j'aime au-delà de tout ou que j'ai aimés hier, et que je regrette tant de ne plus vivre aujourd'hui. Ça, je peux vous le souhaiter en toute honnêteté : des secondes interminables de tendresse, le regard de l'autre qui vous aime, vous protège et que vous aimez, sa main posée sur votre nuque, puis la vôtre sur la sienne (j'ai toujours trouvé ce geste-là d'une douceur infinie), des rires par milliers, pendant des heures ; des surprises, une mer ou une montagne que vous n'aviez encore jamais vue, un enfant à serrer dans vos bras et qui vous offre, brutalement une force inoubliable, envahissante ; des heures autour d'un table à refaire le monde, à construire l'avenir, à parler de ceux qui sont partis, en buvant et riant avec ces amis qui vous sont indispensables ; des porte-containers entiers d'amour et de passion ou bien, des heures, à vous souvenir de ces amours d'hier, nostalgiques mais si douces, presque rassurantes, la preuve que vous avez aimé et donc existé. Que je vous connaisse pour de vrai, ou pas, je vous souhaite tout cela, au choix ou tout à la fois ! ! Et pendant toute l'année à venir et toutes celles qui suivront. Mais de toute façon, ne vous inquiétez pas, je vous le redirai dans un an !

## IAN READ et BOB COURY côte à côte au sein du CA du nouveau-né VIATRIS

C'est l'une des naissances les plus attendues de l'année : Viatris va en effet regrouper les business de l'ex Upjohn, filiale de Pfizer jusqu'alors dédiée aux produits matures et génériques du géant US, Viagra et Lipitor compris, et l'ensemble de la maison Mylan. Un géant dont la création avait surpris nombre d'observateurs il y a quelques mois et qui devrait pouvoir afficher un CA compris entre 19 et 20 milliards de dollars annuels avec, à sa disposition, plus d'une cinquantaine de sites de production. A noter que le groupe espère pouvoir réaliser des économies d'échelle d'un montant de 1 milliard de dollars annuels à l'échéance 2023. Quelques jours avant les fêtes, les deux partenaires ont communiqué sur certaines



données relatives à la Gouvernance de la Maison Viatris. Ainsi, ce cher Ian Read qui, dès le début de l'année dernière avait cédé les commandes exécutives de Pfizer à son dauphin Albert Bourla fera son entrée au sein du Conseil d'Administration du nouveau-né tout en



confirmant qu'il cédera son fauteuil au sein du CA Pfizer en ce tout début d'année. Cas de figure similaire pour James Kilts, qui siège au sein de la noble Assemblée chez Pfizer et qui rejoindra le CA de Viatris dans les jours à venir. James Kilts fut le CEO de Gillette avant d'être le numéro 2 de Procter & Gamble. De son

côté, Robert Coury, Executive Chairman de Mylan conservera cette fonction chez le nouveau venu. Enfin, et comme cela avait été suggéré à plusieurs reprises, le futur ex CEO d'Upjohn Michael Goettler, sera bien le CEO de Viatris et siègera également au Board de la Maison. Un autre représentant de Pfizer devrait le rejoindre, son nom étant attendu dans les jours à venir.

## ANNÉE RECORD POUR LES EMPLÉTTES DES LABOS

C'est même un record absolu depuis 1995, date à partir de laquelle chaque année, la société Dealogic a publié le recensement des sommes investies par les industriels du médicament dans le rachat de concurrents ou de biotechs. Selon Dealogic, en effet, le montant global du chèque signé en 2019 est de 342 milliards de dollars. Le précédent record établi sur l'exercice 2016 n'était que de 215 milliards et le chiffre constaté sur 2018 très loin des données constatées l'an passé : 97 milliards. Sur le seul marché US, le nombre de rachats impliquant des entreprises Américaines (acheteuses ou achetées) s'est établi à 484 contre 365 l'an passé.

## LÉGION D'HONNEUR : TROIS PATRONS DE LA SANTÉ PROMUS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER

Un jour, tu verras ... Ainsi pourrait s'exprimer le « communicant pharma », s'adressant à son jeune et inexpérimenté stagiaire, qui, après quelques mois dans le secteur, se désespère de l'image dont souffre l'industrie. « Un jour pourtant, tu verras, ... on ne considérera plus les labos comme les salauds absolus, on parlera des années d'espérance de vie gagnées grâce à nos produits et, même, symbole absolu de notre « redressement réputationnel », c'est sur le quota du Ministère de la Santé que les Légions d'honneur seront délivrées aux patrons de l'industrie ! Tu verras, un jour ... ». Mais de toute évidence, ce jour n'est pas encore arrivé ! Et c'est donc le Ministère de l'Economie et des Finances qui héberge, en ce début d'année 2020, les trois acteurs des industries de santé qui sont cette année distingués. A tout seigneur, tout honneur, on relève en effet que le Grade suprême de Commandeur a été attribué au Président du Conseil d'Administration du français Sanofi depuis 2010, Serge Weinberg (ci dessous). Très belle distinction, égale-



ment, pour Marie Laure Pochon (ci dessous), ex MSD et Pfizer, puis Présidente de la filiale France de Schwarz Pharma avant de piloter dans l'hexagone les équipes du Danois Lundbeck dont elle sera nommée Vice Présidente Monde en août 2011. Depuis Octobre 2014 elle dirige le Groupe Acteon « Medtech Française spécialisée en dispositifs médicaux de haute technologie ». Marie Laure Pochon est élevée au grade d'Officier



de la Légion d'Honneur pour cette promotion 2020. Enfin, André Choulika, (ci dessous) actuel Chairman et CEO de Cellectis, l'un des acteurs français les plus reconnus dans l'univers des Biotech, et ex Président de France Biotech est, pour sa part, désormais Chevalier de la Légion d'Honneur.





**DU CŒUR À L'OUVRAGE, DU CŒUR À L'ÉCRIT\***  
SANS CESSER VALORISER LES LIENS MÉDECINS - PATIENTS - AIDANTS

Phili@  
MEDICAL EDITIONS

\* En 2018, 350 éditions publiées,  
19 184 pages écrites.



Phili@ est une filiale de Europa Group EUROPA GROUP  
44, rue de Prony - 75017 Paris - Tél. : 01 46 67 63 00 - Contact : [jhild@philiamedical.com](mailto:jhild@philiamedical.com)

# MSD s'offre les honneurs du FIGARO grâce aux promesses de son KEYTRUDA

**V**oilà une année médiatique qui comment en fanfare pour MSD et sa filiale hexagonale : les honneurs du cahier Eco du Figaro vendredi et un titre en forme d'ambitieuse promesse : « L'anticancéreux dont Merck veut faire le premier médicament mondial ». Ici c'est évidemment l'avenir du Keytruda que le quotidien évoque en relayant les chiffres publiés par la société US Evaluate Pharma (chiffres déjà évoqués dans nos colonnes) et selon lesquels le CA du Keytruda pourrait atteindre les 22 milliards de dollars annuels en 2024, le médicament prenant alors le leadership de la pharmacopée mondiale, devant son actuelle star, l'Humira d'AbbVie, désormais challengé

de dollars en 2024 contre 20 milliards en 2018. Egalement soulignée par le quotidien, l'étiquette du Keytruda, (6000 euros par mois et par patient en France) qui mathématiquement pousse le CA du produit vers le haut. Reste la concurrence, de plus en plus intense notamment chez les trois autres grands de cet univers thérapeutique, BMS, Roche et AstraZeneca.



par les copies légales, à l'exclusion du marché US. Ainsi, selon les projections d'Evaluate, Humira devrait se contenter d'un « modeste » CA de 12,4 milliards lors le Keytruda s'imposera en premier de cordée. Pour mémoire, et Le Figaro le souligne, le revenu du Keytruda pour l'année qui vient de s'écouler devrait passer la barre des 10 milliards contre 7,2 en 2018. Deux raisons sont évoquées pour expliquer la percée du médicament de MSD : la multiplication de ses indications qui s'ajoutent les unes aux autres depuis le lancement du produit, et ses perspectives de ventes à l'international et notamment en Chine où le cancer du poumon touche chaque année 2 millions de nouveaux malades. Une pathologie pour laquelle le médicament vient de décrocher le feu vert des autorités chinoises.

## UN MARCHÉ DE L'IMMUNOTHÉRAPIE QUI DEVAIT ATTEINDRE LES 70 MILLIARDS DE DOLLARS

Mais la montée en charge du Keytruda s'inscrit aussi dans le contexte plus global du développement du marché de l'immunothérapies, marché qui devrait flirter avec les 70 milliards



Selon Le Figaro, c'est du côté du Suisse Roche et de son Tecentriq que pourraient se trouver le principal challenger du Keytruda même si le quotidien évoque une « grande inconnue » en matière de données cliniques.

## CANCER DU POUMLON REVERS POUR LE TÉCENTRIQ DE ROCHE OUTRE MANCHE

A noter d'ailleurs que ce même Tecentriq rencontre, sur certains marchés, quelques difficultés à s'imposer. Ainsi, si du côté de la FDA on a validé la prescription du médicament chez les personnes atteintes de cancer du poumon à petites cellules à stade étendu (pour lesquelles aucune nouvelle option thérapeutique n'a été proposée depuis près de 20 ans et pour qui le Keytruda n'est pas indiqué), les experts du NICE Britannique viennent au contraire de retoquer le produit considéré comme trop cher par rapport aux bénéfices espérés et ce malgré un discount concédé par Roche (mais dont l'ampleur reste secrète) par rapport au coût affiché du traitement outre-Manche, coût de près de 33.000 Livres. Roche dispose désormais d'un mois pour tenter de faire évoluer le

**PRESCRIPTION SANTÉ N'EST PAS UN JOURNAL GRATUIT ! LA DIFFUSION DE NOS ÉDITIONS À L'EXTÉRIEURE DE VOTRE ENTREPRISE EST STRICTEMENT INTERDITE.**

### ENTREPRISES

## L'anticancéreux dont Merck veut faire le premier médicament mondial

Keytruda devrait réaliser plus de 20 milliards de dollars en 2023 et détrôner le Humira d'AbbVie.



Le succès de Keytruda en Chine, le premier marché mondial du médicament anticancéreux, a été annoncé par Merck le 11 janvier. Le produit, développé par la filiale américaine de la société allemande, devrait réaliser plus de 20 milliards de dollars en 2023, dépassant ainsi le record de l'Humira d'AbbVie, qui réalise environ 18 milliards de dollars par an. Keytruda est un anticancéreux immunothérapeutique qui agit en bloquant l'activité de certaines protéines du système immunitaire, permettant ainsi à celui-ci de mieux reconnaître et détruire les cellules cancéreuses. Le médicament est déjà utilisé dans plus de 100 pays, dont la France, où il est remboursé par l'Assurance Maladie. Merck prévoit de continuer à développer Keytruda dans de nouvelles indications, notamment dans le cancer du sein, du côlon et du rectum.

Le succès de Keytruda en Chine, le premier marché mondial du médicament anticancéreux, a été annoncé par Merck le 11 janvier. Le produit, développé par la filiale américaine de la société allemande, devrait réaliser plus de 20 milliards de dollars en 2023, dépassant ainsi le record de l'Humira d'AbbVie, qui réalise environ 18 milliards de dollars par an. Keytruda est un anticancéreux immunothérapeutique qui agit en bloquant l'activité de certaines protéines du système immunitaire, permettant ainsi à celui-ci de mieux reconnaître et détruire les cellules cancéreuses. Le médicament est déjà utilisé dans plus de 100 pays, dont la France, où il est remboursé par l'Assurance Maladie. Merck prévoit de continuer à développer Keytruda dans de nouvelles indications, notamment dans le cancer du sein, du côlon et du rectum.

## Les parkings Indigo surfent sur l'essor de l'e-commerce

Le leader du marché songe à installer casiers de livraison et plateformes logistiques.

NICE et ce alors que l'Imfinzi d'AstraZeneca pourrait pour sa part décrocher aux USA la même indication grâce à un processus d'examen prioritaire qui vient de lui être accordé par la FDA.

### LABORATOIRES - DANS LES MÉDIAS

## SANOFI ET LA D.A.U. AU SOMMAIRE DU PHARMASHOW

Sur l'antenne de Phmaradio, quelques journalistes spécialisés dans l'univers de la santé et du médicament reviennent chaque semaine sur l'actu marquante des derniers jours. L'occasion pour ces observateurs de la chose pharmaceutique et sur un ton débridé de se lâcher un peu, encadrés tout de même, histoire de ne pas trop déborder sur le fond comme sur l'horloge, par l'excellent Franck Stepler, aux manettes et au micro de ce Pharmashow diffusé chaque vendredi à 12h00 mais accessible quand vous le voulez et



comme vous le voulez, en podcast et sur le site de l'antenne. Une antenne qui va d'ailleurs célébrer dans les jours à venir son deuxième anniversaire. Dans son édition du 3 décembre, le Pharmashow évoquait notamment le « nouveau Sanofi » ainsi que la polémique née de l'amendement DAU (Dispensation à l'Unité). Avec parmi les journalistes invités ce jour-là, Martine Perez, Raphaëlle Bartet, David Paitraud, Jean-Yves Mairé, et, oserais-je le dire, votre serviteur... au diable l'humilité. (CLIQUEZ SUR L'IMAGE POUR ACCÉDER À L'ÉMISSION).

# MIGRAINE : Et de Quatre avec le petit nouveau d'ALLERGAN

Et que quatre ! Alors que durant plus de deux décennies, les migraineux du Monde entier ont espéré, mais sans succès, pouvoir bénéficier de nouvelles solutions thérapeutiques, un quatrième médicament en moins de deux ans vient de se voir accorder le feu vert de l'Agence Américaine du médicament, la FDA. Après les Aimovig, Ajovy et Emgality respectivement des maisons Amgen – Novartis, Teva et Eli Lilly, c'est au tour d'Allergan, en passe de rejoindre la galaxie AbbVie, qui décroche la clé d'un marché en passe d'être quasi encombré. Le nom du produit ainsi validé et qui pourrait être commercialisé au cours du premier trimestre : Ubrelvy. Comme ses petits camarades, le nouveau venu appartient à la classe des « anticorps inhibiteurs du CGRP » mais présente tout de même une différence notable : alors que les trois premiers lancés sont des produits injectables, l'Ubrelvy se présente sous forme orale. Un progrès qui pourtant semble insuffisant pour propulser le médicament d'Allergan au-delà de ses concurrents puisque selon Evaluate Pharma l'Ubrelvy devrait voir son Chiffre d'Affaires

faire passer de justesse au-dessus de la barre des 300 millions d'euros en 2024 et 480 millions l'année suivante. Or selon GlobalData, l'Aimovig, premier à avoir été lancé aux Etats-Unis, pourrait, toujours en 2024, atteindre les 1,2 milliard de dollars.

## LE MÉDICAMENT D'ELI LILLY PROBABLE LEADER EN 2024 ... ET DE LOIN

Mieux encore, l'Emgality qui semble devoir prendre à moyen terme le leadership sur le segment, pourrait, dans 4 ans, passer le seuil des 1,8 milliard de dollars annuels. Et l'Ajovy serait alors sur des bases comparables à celles du nouveau produit d'Allergan, autour de 500



millions de dollars. A noter d'ailleurs que l'Ubrelvy ne devrait pas rester longtemps seul à offrir une prise orale puisque le Rimegepant du petit Américain Biohaven pourrait être commercialisé d'ici à la fin de l'année. De son côté, Allergan devrait, pour le lancement de son nouveau bébé, profiter de sa maîtrise du sujet et du réseau de prescripteurs potentiels puisque, on le sait, le Botox du même Allergan bénéficie d'une indication dans la prise en charge de la migraine.

# Aux USA, 200 médicaments s'offrent des étrennes de +5,8%

La presse hexagonale y consacre chaque année un bon gros papier : ce qui va augmenter au 1er janvier. Utile recensement consommériste, cette tradition prendrait nettement plus de place dans la pagination de nos médias sur Le Parisien était Le New-Yorkais ou si Libération s'appelait « Freedom ». Car, à chaque Saint Sylvestre, de l'autre côté de l'Atlantique, c'est aussi le prix des médicaments qui augmente. Comme le démontre l'étude prospective que vient de publier la société « 3 Axis Advisors ». Selon ce document, en effet, ce sont plus de 200 médicaments qui vont voir leurs étiquettes enfler en ce début d'année. La plupart de ces augmentations devraient cependant demeurer sous la barre des +10% et 50% d'entre elles entre +4 et +6%. L'augmen-

tation moyenne constatée sur ces 200 produits est de +5,8% et un total de 60 laboratoires ont en effet procédé à des augmentations depuis le 1er Janvier. Une hausse qui est loin d'être négligeable mais qui s'affiche comme légèrement inférieure aux données relatives à l'année dernière.

## EN 2019, MOINS DE LABOS MAIS UNE HAUSSE DES PRIX PLUS IMPORTANTE

Au cours de la première semaine de 2019, 50 laboratoires seulement avaient boosté leurs étiquettes mais pour une hausse moyenne de 6%. On sait par ailleurs, et comme nous l'avons plusieurs fois évoqué dans nos colonnes que nombre de laboratoires se sont engagés, sous la pression des politiques et des Associations



de patients, à contenir la hausse des prix listés de leurs produits sous la barre de +10% annuels. Certains groupes ont détaillé, à la demande des experts de « 3 Axis Advisors », leur politique tarifaire de ce début d'année. Ainsi, pour Pfizer, « seuls » 27% des médicaments du portefeuille devraient voir leurs étiquettes progresser, notamment Ibrance et Xeljanz, et ce d'un taux moyen de +5,6%. Quant à Sanofi, un dixième des produits de la maison commercialisés aux USA, vont voir leurs prix augmenter, et ce de 1 à 5%.

**MAÎTRISER  
LE CADRE**  
EXPERT RÉGLEMENTAIRE  
& COMPLIANCE

**ENSEMBLE**



**LIBÉRER  
LA CRÉATIVITÉ**  
COMMUNICATION MÉDICALE  
EVENT & CONGRÈS



LA FONDERIE  
HEALTHCARE

AGENCE DE COMMUNICATION SANTÉ  
EVENT & COMPLIANCE

IVANA IJNDT - 06 88 49 43 25 - IJNDT@LA-FONDERIE.FR

[WWW.LA-FONDERIE.FR/HEALTHCARE](http://WWW.LA-FONDERIE.FR/HEALTHCARE)

09/01/2020

SNITEM

ATELIER PRESSE  
PARIS VIII - COMMUNICATION & ENTREPRISE - 9H30CHIFFRES CLÉS 2019 DU SECTEUR : PRÉSENTATION  
DU PANORAMA DE LA FILIÈRE INDUSTRIELLE DES  
DISPOSITIFS MÉDICAUX EN FRANCE

Que représente aujourd'hui le secteur du dispositif médical en France ? Quelles en sont les caractéristiques principales ? Quels sont les enjeux de développement de la filière ? Le Snitem (Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales) vous convie à un point presse pour vous présenter le nouveau « Panorama de la filière industrielle des dispositifs médicaux en France », la précédente étude avait été publiée en 2017. Cette analyse du secteur repose sur une double approche, quantitative et qualitative. L'étude se décline en trois parties : un panorama chiffré du secteur des dispositifs médicaux en France, des éléments sur la dynamique de la filière et un bilan prospectif. Elle a été confiée à D&Consultants. Ce nouveau panorama sera présenté par **PHILIPPE CHÊNE**, Président du Snitem et **DOMINIQUE CARLAC'H**, présidente D&Consultants.

RELATIONS PRESSE : PRPA

21/01/2020

ONCODESIGN

CONFÉRENCE DE PRESSE  
PARIS II - CLOUD BUSINESS CENTER - 9H00PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE DE  
DÉVELOPPEMENT D'ONCODESIGN

RETOUR SUR LA SÉLECTION DU CANDIDAT-MÉDICAMENT FIRST-IN-CLASS, INHIBITEUR DE LA KINASE RIPK2, POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES INFLAMMATOIRES ET AUTO-IMMUNES

RELATIONS PRESSE : NEWCAP

24/01/2020 RÉSEAU COMMUNICATION SANTÉ

DÉJEUNER RENCONTRE  
PARIS XVI - MAISON DES ARTS ET MÉTIERS - 12H30JEAN CARLES GRELIER :  
« LES MAUX DE LA SANTÉ SONT-ILS LES MAUX DE  
LA FRANCE ? »

Jean-Carles Grelier, Député de la Sarthe, Membre de la Commission des Affaires Sociales à l'Assemblée Nationale. Il s'engage sur les questions de santé et a livré dans un ouvrage intitulé "Nous nous sommes tant trompés", son analyse sur les maux qui affectent notre système de santé et plus largement sur ceux qui affectent la France. Sont-ils les mêmes ? Quelles solutions pouvons-nous y apporter ? Il aura plaisir à partager ses constats et ses solutions avec vous.

POUR VOUS INSCRIRE : [CLIQUEZ ICI](#)

28/01/2020 LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT

CONFÉRENCE DE PRESSE  
PARIS XVII - STUDIO DES ACACIAS - 9H30

## CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE

FRÉDÉRIC COLLET, PRÉSIDENT DU LEEM, RÉPONDRA AUX QUESTIONS DES JOURNALISTES À L'OCCASION DE CETTE CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE DES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT

IMPORTANT : ÉVÈNEMENT STRICTYEMENT RÉSERVÉ À LA PRESSE

RELATIONS PRESSE : SERVICE DE PRESSE DU LEEM

1989-2019  
**#FCSanté**  
30ans



Dominique Noël, Présidente du #FCSanté  
distinguera les meilleurs projets.

Accueil des participants  
Remise des Prix  
Cocktail

LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX  
AURA LIEU À  
ESPACE SAINT-MARTIN  
199 BIS RUE SAINT-MARTIN  
75003 PARIS

Le nombre de places étant limité,  
l'inscription à la Remise des Prix est obligatoire  
avant le 23 janvier 2020  
sur le site  
[www.festivalcommunicationsante.fr](http://www.festivalcommunicationsante.fr)

SAVE THE DATE

La REMISE  
DES PRIX du  
FESTIVAL DE LA  
COMMUNICATION  
SANTÉ

Judi 30 janvier 2020  
de 18h00 à 22h00  
accueil à 17h30